

5 July 2008

Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs,

Je vous remercie de l'opportunité qui m'est donnée de m'adresser à vous.

Comme vous n'êtes pas sans le savoir, ma visite et celle de mes collègues ministres de Jersey au Sénat se déroule dans un contexte économique extrêmement difficile. Les marchés financiers du monde entier avancent en territoire inconnu ; les places boursières ont subi des chutes importantes et nous avons pu constater la nécessité d'une action internationale concertée afin de prévenir de nouvelles faillites bancaires.

Les leaders de plusieurs puissances économiques se sont déjà réunis à Paris pour réfléchir à des mécanismes visant à stabiliser les changements auxquels nous assistons actuellement, et pour maximiser les efforts entrepris pour gérer cette crise financière mondiale. Ces questions seront abordées de nouveau à l'occasion d'une réunion du G20 le 15 novembre prochain à Washington.

Dans un tel contexte, il n'est pas toujours facile de faire la part des choses entre les faits et ce que titrent les journaux. J'aimerais donc profiter de cette occasion d'une part pour préciser le positionnement de Jersey sur ces questions, et d'autre part pour clarifier la nature de notre rôle en tant que place financière internationale.

Permettez-moi d'être tout à fait catégorique : Jersey ne cautionne pas et n'encourage pas les pratiques illégales d'évasion fiscale et de blanchiment de capitaux, et ne l'a jamais fait. De plus, les centres « off-shore » ne sont clairement pas responsables de la crise financière actuelle – qui ne peut en aucun cas être imputée à Jersey. Si certains éléments viennent rejoindre les reproches que l'on adresse souvent à l'ensemble des juridictions off-shore, ils sont l'expression d'enjeux beaucoup plus larges que sont la réglementation et la transparence, deux domaines qui ont fait défaut aux juridictions « on-shore » dans le cas présent.

Jersey a construit sa réputation en tant que place financière internationale de qualité et engagée, tant sur les normes internationales de régulation et de transparence que dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement des activités terroristes et la criminalité en col blanc, y compris la fraude fiscale.

Les instances internationales ont salué l'action menée par Jersey pour garantir le respect des meilleures pratiques en vigueur au plan mondial. Selon un rapport du FMI publié en 2003, Jersey était « quasiment en entière conformité avec les normes internationales relatives à la réglementation financière et à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ». Le FMI mène actuellement une seconde évaluation et nous sommes tout à fait confiants d'obtenir une note de conformité tout à fait comparable à celle des autres pays, dont les États membres de l'Union européenne.

À Paris la semaine dernière, le secrétaire général de l'OCDE a cité tout particulièrement Jersey parmi les six juridictions placées au premier rang de la négociation d'accords sur l'échange d'informations, les « Dépendances de la Couronne » – îles anglo-normandes et île de Man – possédant une longueur d'avance dans ce domaine. Des accords d'échange d'informations avec les États-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne ont déjà été signés. La semaine dernière, nous avons également signé des accords avec sept pays nordiques et nous espérons dans les prochains mois conclure un accord d'échange d'informations avec la France, ce qui est pour le moins inattendu de la part d'un territoire que l'on qualifie parfois de paradis fiscal adepte du secret.

Comment les États de Jersey ont-ils répondu à la crise économique actuelle ?

Jersey a tout d'abord réussi à éviter la délocalisation des capitaux déposés sur l'île. Cela s'explique par le fait que nos banques ont évité les pertes associées aux actifs risqués ainsi que les problèmes de refinancement liés à l'effet de levier excessif auquel certaines juridictions ont eu recours pour financer ces actifs risqués.

Les banques jersiaises n'ont pas eu besoin d'être soutenues, et le succès de Jersey à cet égard n'est pas le fruit du hasard.

L'île dispose d'un système bancaire bien réglementé d'une robustesse inégalée, qui compte uniquement des établissements bancaires parmi les 500 plus importants au monde ; toutes les banques de détail les plus importantes font en outre partie des 100 premiers établissements mondiaux, leurs banques mères bénéficiant toutes ou presque du soutien inconditionnel de leurs gouvernements respectifs.

Fortes d'un ratio de solvabilité parmi les plus élevés du monde, les banques jersiaises se trouvent par ailleurs en position de force en tant que source de liquidité via le transfert de capitaux vers les maisons mères qui en auraient besoin, ces dernières étant elles-mêmes parmi les plus solides au monde.

Jersey apporte donc une offre complémentaire aux principales banques européennes grâce à cette contribution aux maisons mères sous forme de liquidités, à un moment où celles-ci font cruellement défaut.

Il est largement admis que Jersey joue un rôle extrêmement précieux en tant que place financière servant à drainer des capitaux du monde entier. Si ces services n'existaient pas, les fonds déposés à Jersey auraient très certainement été placés ailleurs, à Singapour ou Hong-Kong, et ne seraient plus disponibles pour les marchés financiers londonien et européen.

Comme vous pouvez le constater, Jersey n'agit pas de façon isolée, ce qui n'est certainement pas le cas non plus au niveau de la réglementation. En toute logique étant donné la situation actuelle, l'industrie bancaire a fait l'objet – et continue de faire l'objet – de contrôles intensifs de la part de la Commission des services financiers qui entretient des contacts réguliers avec les organes de régulation des pays où sont domiciliées les banques mères en Europe.

En conclusion, je pense que des centres financiers bien réglementés tels que Jersey – qui sont en mesure d'apporter une contribution précieuse à la santé économique globale de l'Europe – ont toute leur place.

Toute notre sécurité et toute notre stabilité économiques dépendront à l'avenir d'une régulation robuste et efficace, et Jersey continuera à montrer la voie dans la mise en œuvre de normes internationales.

Nous vivons des moments difficiles qui exigent un effort concerté et efficace afin de restaurer la confiance. Nous devons travailler ensemble pour résoudre ces difficultés – et les États de Jersey se tiennent prêts à jouer leur rôle dans ce processus.